

PLAQUETTE COMPTABLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PLAQUETTE COMPTABLE

Ass. SYND SAMPL

Mme JEANNET Aurélia

69003 LYON 3EME ARRONDISSEMENT

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Régime juridique et fiscal

Forme juridique	Association
N° S.I.R.E.T.	79405314000016
Régime fiscal	Autre
Exercice comptable du	01/01/19
au	31/12/19
durée	12 mois

Activités

Activité	Activités des syndicats de salariés
Code A.P.E.	9420Z
Activités accessoires	
Nombre de salariés :	

ATTESTATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Ass. SYND SAMPL
Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 09/05/2016, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	141 664.06 €
- Chiffre d'affaires	73 295.20 €
- Résultat net comptable	1 239.63 €

Fait à LA TOUR DE SALVAGNY
Le 27/11/2020

Anne Claire DEBARBOUILLE
Expert comptable

1- OBLIGATIONS DU MEMBRE DE L'ORDRE

Le membre de l'Ordre effectue la mission qui lui est confiée conformément aux normes établies par l'Ordre des Experts Comptables. Il contracte, en raison de cette mission, une obligation de moyens et non de résultat.

Il peut se faire assister par les collaborateurs de son choix. Le nom du collaborateur principalement chargé du dossier est indiqué au client. A l'achèvement de sa mission, le membre de l'Ordre restitue les documents que lui a confié le client pour l'exécution de la mission.

2- SECRET PROFESSIONNEL

Le membre de l'Ordre est tenu au secret professionnel dans les conditions prévues à l'article 226-13 du nouveau Code pénal.

Les documents établis par le membre de l'Ordre sont adressés au client, à l'exclusion de tout envoi direct à un tiers, sauf accord écrit du client.

3 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'interdit tout acte portant atteinte à l'indépendance de l'Ordre ou de leurs collaborateurs. Ceci s'applique particulièrement aux offres faites à des collaborateurs d'exécuter des missions pour leur propre compte ou de devenir salarié du client.

Le client s'engage :

- à mettre à la disposition du membre de l'Ordre, dans les délais convenus, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution de la mission ;
- à réaliser les travaux lui incombant conformément au tableau de répartition ci-joint ;
- à porter à la connaissance du membre de l'Ordre les faits importants ou exceptionnels. Il lui signale également les engagements susceptibles d'affecter les résultats ou la situation patrimoniale de l'entreprise ;
- à confirmer par écrit, si le membre de l'Ordre le lui demande, que les documents, renseignements et explications fournis sont complets. Conformément à la législation en vigueur, le client doit prendre les mesures nécessaires pour conserver les pièces justificatives et, d'une façon générale, l'ensemble de la comptabilité pendant un délai minimal de dix ans.

Le client devra assurer la sauvegarde des données et traitements informatisés pour en garantir la conservation et l'inviolabilité.

4 - HONORAIRES

Le membre de l'Ordre reçoit du client des honoraires librement convenus qui sont exclusifs de toute autre rémunération, même indirecte. Il est remboursé de ses frais de déplacement et débours.

Les honoraires ne peuvent ni prendre la forme d'un abonnement, ni être liés aux résultats financiers du client.

Des provisions sur honoraires peuvent être demandées périodiquement.

En cas de non paiement des honoraires, le membre de l'Ordre bénéficie du droit de rétention dans les conditions de droit commun.

5 - RESPONSABILITE

Le membre de l'Ordre assume dans tous les cas la responsabilité de ses travaux.

La responsabilité civile du membre de l'Ordre pouvant résulter de l'exercice de ses missions comptables, fait l'objet d'une assurance obligatoire dont le montant est fixé par décret (1).

Toute demande de dommages-intérêts ne pourra être produite que pendant une période de cinq ans commençant à courir le premier jour de l'exercice suivant celui au cours duquel est né le sinistre correspondant à la demande. Celle-ci devra être introduite dans les trois mois suivant la date à laquelle le client aura eu connaissance du sinistre.

Le membre de l'Ordre ne peut être tenu pour responsable ni des conséquences dommageables des fautes commises par des tiers intervenant chez le client, ni des retards d'exécution lorsque ceux-ci résultent d'une communication tardive des documents par le client.

6 - DIFFERENDS

Les litiges qui pourraient éventuellement survenir entre le membre de l'Ordre et son client pourront être portés, avant toute action judiciaire, devant le Président du Conseil Régional de l'Ordre compétent aux fins de conciliation.

(1) Décret n° 2005-522 du 16/05/05 : garantie minimum de cinq cent mille € par sinistre et un million par année et pour un même client.

A LA MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**1- DOMAINE D'APPLICATION**

Les présentes conditions sont applicables aux conventions portant sur les missions de Présentation des comptes annuels et d'établissement des déclarations fiscales y afférentes conclues entre un membre de l'Ordre des Experts comptables et son client. Elles précisent les conditions générales exposées dans le document joint.

Les missions de Présentation des comptes annuels sont régies par les normes générales et spécifiques définies par l'Ordre des Experts Comptables.

2 - DEFINITION DE LA MISSION

La mission de Présentation vise à permettre au membre de l'Ordre d'attester, sauf difficultés particulières, qu'il n'a rien relevé qui remette en cause la régularité en la forme de la comptabilité ainsi que la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels issus en tenant compte des documents et informations fournis par l'entreprise.

Elle conduit à l'établissement d'une attestation qui fait partie des documents de synthèse qui sont remis au client.

Cette mission n'est ni un Audit, ni un Examen des comptes annuels et n'a pas pour objectif la recherche systématique de fraudes et de détournements.

Elle s'appuie sur :

- une prise de connaissance générale de l'entreprise,
- le contrôle de régularité formelle de la comptabilité,
- des contrôles par épreuves des pièces justificatives,
- un examen critique de cohérence et de vraisemblance des comptes annuels.

Le contrôle des écritures et leur rapprochement avec les pièces justificatives sont effectués par épreuves.

3 - DUREE DE LA MISSION

Les missions sont confiées pour une durée d'un an. Elles sont renouvelables chaque année par tacite reconduction, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par acte extrajudiciaire, trois mois avant la date de clôture de l'exercice.

La préparation et l'établissement des comptes annuels imposant des prestations réciproques tout au long de l'exercice, chacune des parties aura la faculté, en cas de manquement important par l'autre partie à ses obligations, de mettre fin sans délai à la mission.

Sauf faute grave du membre de l'Ordre, le client ne peut interrompre la mission en cours qu'après l'en avoir informé par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant la date de cessation et sous réserve de lui régler les honoraires convenus pour l'exercice en cours.

Lorsque la mission est suspendue pour cause de force majeure, les délais de remise des travaux seront prolongés pour une durée égale à celle de la suspension. Pendant la période de suspension, les dispositions des articles 2, 3 et 4 des conditions générales suivantes demeurent applicables.

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 780.00		1 780.00	1 780.00
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 475.99	1 351.51	124.48	453.98
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	3 255.99	1 351.51	1 904.48	2 233.98
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	183.72		183.72	86.26
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	139 575.86		139 575.86	137 010.38
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	139 759.58		139 759.58	137 096.64
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	143 015.57	1 351.51	141 664.06	139 330.62
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	114 002.87	103 666.75
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 239.63	10 336.12
SITUATION NETTE	115 242.50	114 002.87
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	115 242.50	114 002.87
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	26 369.56	25 300.75
Dettes fiscales et sociales	52.00	27.00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	26 421.56	25 327.75
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	141 664.06	139 330.62
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	26 421.56	25 327.75
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Edition provisoire **COMPTE DE RESULTAT - CHARGES**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19			Exercice N-1 01/01/18 au 31/12/18
	Achats	Var. Stocks	Total	
Charges d'exploitation (1)				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes *			20 985.53	13 753.03
Impôts, taxes et versements assimilés			225.00	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			329.50	205.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			49 161.51	47 845.88
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)			70 701.54	61 803.93
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			2 025.00	500.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			2 025.00	500.00
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôt sur les bénéfices (VI)			25.00	24.00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)			72 751.54	62 327.93
BÉNÉFICE (3)			1 239.63	10 336.12
TOTAL GÉNÉRAL			73 991.17	72 664.05
* Y compris :				
- redevances de crédit-bail mobilier				
- redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de			-2 025.00	-145.00

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 01/01/19 au 31/12/19	Exercice N-1 01/01/18 au 31/12/18
Produits d'exploitation (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	73 295.20	71 622.50
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	73 295.20	71 622.50
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Sous-total B		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)	73 295.20	71 622.50
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	695.97	686.55
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	695.97	686.55
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		355.00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		355.00
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	73 991.17	72 664.05
PERTE (3)		
TOTAL GÉNÉRAL	73 991.17	72 664.05
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Montant	Variation N / N-1	
	Montant	Montant		Valeur	%
Chiffre d'affaires	73 295.20	71 622.50		1 672.70	2.34
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	73 295.20	71 622.50		1 672.70	2.34
Marge commerciale					
Marge globale	73 295.20	71 622.50		1 672.70	2.34
Valeur ajoutée	52 309.67	57 869.47		-5 559.80	-9.61
Excédent brut d'exploitation	52 084.67	57 869.47		-5 784.80	-10.00
Amortissements et provisions	329.50	205.02		124.48	60.72
Résultat d'exploitation	2 593.66	9 818.57		-7 224.91	-73.58
Résultat financier	695.97	686.55		9.42	1.37
Résultat courant	3 289.63	10 505.12		-7 215.49	-68.69
Résultat exceptionnel	-2 025.00	-145.00		-1 880.00	
Résultat net de l'exercice	1 239.63	10 336.12		-9 096.49	-88.01

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Montant	Variation N / N-1	
	Montant	Montant		Valeur	%
Capacité d'autofinancement	1 569.13	10 541.14		-8 972.01	-85.11
Fonds de roulement net global	113 338.02	111 768.89		1 569.13	1.40
Besoin en fonds de roulement	-26 237.84	-25 241.49		-996.35	3.95
Trésorerie	139 575.86	137 010.38		2 565.48	1.87

RATIOS	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Montant	Variation N / N-1	
	Montant	Montant		Valeur	%
Crédit clients <i>(en jours)</i>					
Crédit fournisseurs <i>(en jours)</i>	458.64	671.47		-212.83	-31.70
Rotation stocks <i>(en jours)</i>					
Autonomie financière	0.81	0.82		-0.01	-1.22
Capacité de remboursement					
Taux d'endettement					
Rentabilité financière	0.01	0.09		-0.08	-88.89
Rentabilité commerciale	0.02	0.14		-0.12	-85.71

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	73 295	100.00	71 623	100.00	1 673	2.34
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	73 295	100.00	71 623	100.00	1 673	2.34
PRODUCTION DE L'EXERCICE	73 295	100.00	71 623	100.00	1 673	2.34
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	73 295	100.00	71 623	100.00	1 673	2.34
- Matières premières - Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	73 295	100.00	71 623	100.00	1 673	2.34
MARGE BRUTE TOTALE	73 295	100.00	71 623	100.00	1 673	2.34
- Autres achats - Charges externes	416 20 569	0.57 28.06	13 753	19.20	416 6 816	49.56
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	52 310	71.37	57 869	80.80	-5 560	-9.61
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales Total	225 -225	0.31 -0.31			225 -225	
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	52 085	71.06	57 869	80.80	-5 785	-10.00
Reprises sur dépréciations, provisions, amortis + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amortissements et dépréciations - Autres charges d'exploitation Total	330 49 162 -49 491	0.45 67.07 -67.52	205 47 846 -48 051	0.29 66.80 -67.09	124 1 316 -1 440	60.72 2.75 -3.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 594	3.54	9 819	13.71	-7 225	-73.58
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières Total	696 696	0.95 0.95	687 687	0.96 0.96	9 9	1.37 1.37
RÉSULTAT COURANT	3 290	4.49	10 505	14.67	-7 215	-68.69
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS) Total	2 025 25 -2 050	2.76 0.03 -2.80	355 500 24 -169	0.50 0.70 0.03 -0.24	-355 1 525 1 -1 881	-100.00 305.00 4.17
RÉSULTAT EXERCICE	1 240	1.69	10 336	14.43	-9 096	-88.01
(1) dont produits cessions éléments cédés (2) dont valeurs comptables éléments cédés						

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 141 664.06 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 1 239.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages 2 à 5 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	1 780		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
Matériel de bureau & info., mobilier			1 476		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL III	1 476		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 256		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			1 780	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				
Mat.bureau, info., mob.					1 476	
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL III			1 476	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					3 256	

AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 022	330		1 352
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 022	330		1 352
TOTAL GENERAL		1 022	330		1 352

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	Degré de liquidité	
			1 an au plus	Plus d'1 an
Actif Immobilisé	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
Actif Circulant	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représentative de titres prêtés Provision pour dépréciation antérieurement constituée Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat & autres Impôts sur les bénéfices coll. publiques Taxe sur la valeur ajoutée Divers Autres impôts, taxes & versements assimilés Groupe et associés (2) Débiteurs divers (Dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	184	184	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CRÉANCES		184	184	
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (pers. physiques)			

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	Degré de liquidité		
			1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Renvois	(1) Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes à 1 an max. origine Ets de crédit (1) à + de 1 an origine Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative des titres empruntés Produits constatés d'avance	26 370 52	26 370 52		
	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				
TOTAL DES DETTES		26 422	26 422		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice		Capital des emprunts	Montant brut	A moins d'un an
	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				